

Conseil d'Etat: répartition des départements et suppléances

Thierry Grosjean reprend le Département de l'économie dès le 7 décembre 2010

A la suite de l'élection de M. Thierry Grosjean (PLR) dimanche 21 novembre 2010 dans le cadre de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, les membres du gouvernement cantonal, dans sa nouvelle composition, ont tenu une séance ce mercredi 24 novembre 2010, au Château de Neuchâtel. Chacun des membres déjà en place conserve son département et le nouvel élu M. Thierry Grosjean reprend la tête du Département de l'économie. Son entrée en fonction a été fixée au mardi 7 décembre 2010, date à laquelle il sera assermenté par le Grand Conseil.

A l'occasion de cette séance du gouvernement cantonal dans sa nouvelle composition, il a ainsi été convenu que la répartition des nouveaux départements et des suppléances s'établira de la manière suivante :

1. Département de la justice, de la sécurité et des finances (DJSF)

Chef : M. Jean Studer
Suppléant: M. Thierry Grosjean

2. Département de la santé et des affaires sociales (DSAS)

Cheffe : Mme Gisèle Ory
Suppléant : M. Claude Nicati

3. Département de la gestion du territoire (DGT)

Chef : M. Claude Nicati
Suppléant : M. Jean Studer

4. Département de l'économie (DEC)

Chef : M. Thierry Grosjean
Suppléant : M. Philippe Gnaegi

5. Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS)

Chef : M. Philippe Gnaegi
Suppléante : Mme Gisèle Ory

Le conseiller d'Etat Thierry Grosjean sera assermenté par le Grand Conseil mardi 7 décembre 2010 à l'ouverture de la session, après que le Parlement aura adopté le décret validant son élection au gouvernement cantonal.

**Pour de plus amples renseignements:
Claude Nicati, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 67 00.**

Neuchâtel, le 24 novembre 2010